no, 29

COPPIE D'VNE LETTRE ESCRIPTE A MONSEIGNEVR LE DVC DE Nyuernois par vn ſien Seruiteur.

Intellectum tibi dabo, & inſtruam te in via hac, qua gradieris. *Pſal.31.*

A PARIS,

Chez IEAN LE BLANC Imprimeur demeurant à la ruë du Paon, au Soleil d'Or, pres la porte S. Victor.

1589.

COPPIE D'VNE LETTRE ESCRIPTE A MONSEIGNEVR le Duc de Nyuernois par vn ſien ſeruiteur.

Intellectum tibi dabo, & inſtruam te in via hac, qua gradieris. Pſal. 31.

MOnſeigneur, apres la mort de Meſſeigneurs les Duc & Cardinal de Guyſe, voyant vn ſi grand eſtonnement, & vn ſi ſoudain & eſtrãge changemẽt en la face & contenance de tout le monde, moy lequel (comme ma conditiõ eſtoit petite) m'eſtois touſiours amuſé à choſes baſſes, ie voulu penetrer plus haut & plus auant, & deuenu plus curieux en rechercher les cauſes & les mouuements: Ie commencé deſlors à voir & lire tous les liures qui s'eſtoient publiez pour & contre la confederation, qu'on appelle (par vn terme plus odieux) la ligue des Princes & Villes pour

l'extirpation de l'hereſie & conſeruation de l'Egliſe Catholique Apoſtolique & Romaine: Ie ne me contenté pas de cela, ie voulus ouyr les diſcours qui ſe faiſoient communement en pluſieurs compagnies & les predications publiques, non celles qu'on a dict faire armer, & courir le peuple au feu & au ſang, car il ne ſ'en eſt point faict de telles, mais de treſſainctes & tres-chreſtiennes. Et apres vne longue & diuerſe contention en mon eſprit eſmeuë tantoſt de l'apparence, tantoſt de la verité des raiſons, en fin vuide de toute paſſion: & cõme celuy qui n'eſtoit lié à perſonne ſoit par biensfaits ou autres obligations, Dieu m'ouuriſt l'entendement m'inſtruiſiſt & me feiſt cognoiſtre lequel ie deuois tenir parmy tant de chemins fourchez & aboutiſſants diuerſement. Ie commencé à croire que les Princes & les Villes qui ſ'eſtoient confederees auoient eu plus de raiſon de le faire pour maintenir & perpetuer vne vraye religion, que nous auons receuë & tenuë depuis vnze cents ans, que les heretiques de ce Royaume qui ſe ſont non ſeulement liguez entr'eux, mais auſſi auec les princes, les eſtats & les republiques eſtrangeres, pour ſemer & fonder vne hereſie parmy nous: que s'eſtoit ignorance de

dire qu'ayant vn Roy Catholique, ce nous estoit vne assez grãde asseurance & deffence de nostre religion sans la chercher d'ailleurs, d'autant qu'il n'est immortel pour nous la conseruer immortellement, & que c'est besongner en sot & imprudent, quand on preuoit vn danger d'attendre qu'il soit à nostre porte pour y remedier, & que le peril ne fust certain, Ceux qui sçauent combien la France est remplie d'heretiques, de libertins & d'atheistes, qui apres la mort du Roy fussent couruz au Roy de Nauarre comme à vn soleil leuant, sans respect de religion, le pourront assez cognoistre. Or ceste creance me croissoit par l'approbatiõ que le Roy auoit faicte de ceste association non seulement au visage par les gratieuses receptions faictes aux defuncts, mais en effect par ses edicts de Iulliet 1585. & autres confirmatifs d'iceluy, & specialement par le sien d'vnion si solennellement iuré, tellement que ce coup, sans toucher que non seulement la parole d'vn Roy (qui doibt estre plus que le serment en vn autre) mais le serment mesme y estoit violé, & consequemment la societé humaine rompue, les saincts Canons qui doiuent estre en grand respect à tout Chrestien transgressez, & la presence mesme de

noſtre Seigneur meſpriſee. Ie le iugé deteſtable & malheureux, & lequel nous enſeignoit qu'il nous failloit doreſnauant armer nous meſmes pour la deffence de noſtre religion ſans l'attẽdre de celuy qui nous eſtãt donné principallement pour cet effect, ne ſe contentoit ſeulemẽt de ne nous en point donner les moyens, mais quand par vne grace ſpeciale de Dieu ils s'eſtoient preſentez, nous les oſtoit. Ceſte ſaincte reſolution de nous roidir cõtre de tels cõmencemens, ie la vey naiſtre & augmẽter de iour en iour par la priſe des armes. De moy, pour ce que mon naturel debile de ſoy, & affoybly par de longues & grandes maladies, m'excuſoit des incommoditez & neceſſitez de la guerre, ne voulant toutesfois demeurer derriere tant de gens qui couroient à leur ſalut, ie me preſenté à quelquesvns de mes amis qui auoient accez aupres de ceux qui gouuernoient & commandoient, pour les prier de ſe ſeruir de moy en vne cauſe commune, pluſtoſt pour aller & pour courir dedans & dehors le Royaume, s'il en eſtoit beſoing: & leur feis ouuerture Monſeigneur, que puisque nous eſtions tous en vne ſi grande incertitude du party que prendriez, qu'ils ſen debuoient eſclarcir, que vous eſtiez Prince

qui meritoit bien de n'eſtre point negligé, mais recherché, & que (s'ils l'auiſoient ainſi) i'irois pardeuers vous pour vous porter, ou faire entendre de leur part tout ce qu'ils me chargeroient ou ſelon les inſtructions qu'ils m'en bailleroient. Ie ſçay qu'il euſt eſté bien raiſonnable d'y enuoyer de plus dignes, & de plus grande creance que moy, mais ils ne pouuoient aller ſeurement où vous eſtiez, de moy: ie le pouuois faire en toute ſeureté pour les promptes excuſes que i'euſſe euës de ma venuë, ſoit de me retirer pardeuers vous, pour vous ſupplier de m'employer pẽdant vn ſi grand loiſir, ſoit de vous aller parler, ou à Madame de quelques affaires concernants le ſeruice de voſtre maiſon, dont voſtre conſeil m'auroit chargé: Mais on ne trouua pas bon que i'y allaſſe, ou pour mon inſuffiſance ou qu'on eſtimaſt que le ſubiect & la cauſe eſtoient aſſez forts & perſuaſifs d'eux meſmes pour vous conuier à les embraſſer ſans vous mandier & pratiquer. C'eſt l'vne ou l'autre de ſes conſideratiõs: Si c'eſt la premiere, il ſe verra s'ils y enuoyent quelqu'autre, & où cela n'aduiendra, ie croiray que c'eſt la derniere, comme il y a bien grãde apparence: & en ce cas ils ont faict de vous vn iugement de tres-homme de bien,

& de Prince tres-catholique, s'asseurants que vous ne nous abandonneriez point, que vous vous presenteriez vous mesmes là où ils vous eussent pensé appeller, dont ils vous eussent derobé l'honneur ademy, s'ils y eussent enuoyé: car les bons & ceux dont l'esprit est touché de Dieu, ne doiuẽt point estre poussez & excitez à la vertu & au deuoir, leur propre mouuement & leur inclination naturelle les y cõduisants assez: vous estes du nombre de ceux-là, ceux qui congnoissent vostre zele, (comme il est presque congneu à tout le monde) ne font doubte aucun que ne soyez des nostres, & pour nous, & quand quelques vns en ont doubté, si ie m'y suis rencontré, ie leur ay leué le scrupule, par le discours que ie leur faisois, que quand vous allastes enuiron Pasques dernieres à Collumiers, & de la à Corbeil où Madame vous alla prendre pour aller en Nyuernois, le matin de son partement ie me presenté à elle pour recepuoir ses commandemens, & ne s'estant presque trouué personne pour la conduire à la messe aux Augustins, estãt chacun empesché comme on l'est ordinairement à l'heure d'vn délogement, ie la suiuy, qu'au retour le sieur l'Huillier marchant de Soye qui a esté Tre-

saurier

ſaurier de voſtre maiſon parla à elle, & entre autres choſes luy ayant demandé où vous eſtiez, que Madame reſpondit, qu'eſtiez à Collumiers, que delà vous vous retiriez en Nyuernois, que vous ne voulliez point veoir faire la guerre aux Catholiques, que quand le Roy ſe reſoudroit de la faire aux huguenots vo⁹ retourneriez & nõ pluſtoſt, comme vous auez faict: Que monſieur d'Epernon auoit mecontenté tous les Princes, qu'il n'auoit ceſſé iuſques à ce qu'il les euſt tous chaſſez d'aupres du Roy, qu'il s'eſtoit attaqué à vous qui auiez tant faict de ſeruices qu'il n'y auoit pas meſmes Monſeigneur de Longueuille, voſtre gendre qui ne faiſoit que naiſtre auec lequel il n'euſt eu priſe: & ie leur diſois, qu'alors ie penſois que cela fuſſent paroles. Mais quand vous fuſtes a Corbeil & que ie vous veiz ſoubs vn faux bruict de partir, tous les landemins y demeurer douze & quinze iours, & qu'enuoyez a toutes heures a Paris, & que de Paris on venoit auſſi ſouuent vers vous, que vous & Madame demandiez à tous ceux qui en venoient que faict on, que dict on à Paris, n'y euſt il point de tumulte ou de bruit vn tel iour, vne telle nuict, que ie commencé a diſcourir en moymeſme, & penſer

qu'il se faisoit quelque partie, mais de congnoistre pour quel ieu iouer ie ne pouuois comme celuy qui n'estois nourry & ne me souciois gueres des affaires d'estat : Que du depuis le 12. de May dernier estant venu, rapportant le discours de Madame au Sieur l'Huillier la contenance & les propos de vous & d'elle tenuz a Corbeil, auec ce qui se passa ce iour là, & ce qui est aduenu à Blois, que ie cogneuz ce que Madame vouloit entendre par cette guerre, qu'elle disoit qu'on vouloit faire aux Catholiques, & que vous n'auiez voulu estre non plus spectateur ou tesmoin qu'executeur des meurtres cõiurez cõtre nous. Cecy a faict croire a tous ceux qui l'ont ouy de moy que iusques à auiourd'huy vous auiez dissuadé le conseil qu'on prenoit de faire mourir ceux qu'on appelle de la ligue, que vous en auiez remõstré l'horreur & le peril tels qu'ils se voyent maintenant, & que l'opinion des meschants ayant vaincu, ou en nombre ou en credit celle des bons, vous auiez esté contrainct de ceder à leur violence, & comme vn dernier remede pris aduis de vous retirer plustost, que de veoir respandre le sang des Catholiques par ceux mesmes qui portent le nom de tels. Si donc maintenãt vous venez

contre nous, que dira-on autre choſe ſinon que les propos de Madame, voſtre retraicte & voſtre abſence: ce ſont langages & artifices de courtiſans, & qu'vn meſcontentemẽt de la cour vous en a faict vſer de meſme, nõ pas la deuotion que vous ayez à la conſeruation de ceux de voſtre Religion: ſi iamais il fuſt ſaiſon de ne vouloir point veoir faire la guerre aux Catholiques c'eſt à ceſte heure: Et ſi vous auez eu autresfois en volonté de ne le point veoir, il ne le faut point faire maintenant, car il n'y euſt iamais moins d'occaſion.

Si i'eſtois ou hõme d'eſtat, ou grand Theologien, ou que ie n'ecriuiſſe point à vn Prince qui eſt l'vn & l'autre, i'en voudrois toucher quelque choſe: Toutesfois vn pauure ignorant, ſans y penſer monſtra bien à viure à Diogenes, & vne femme à regner à Philippe pere d'Alexandre: ainſi i'en diray (comme en paſſant) ce que nature m'en à appris. Ie ſçay que les Roys ſont ſacrez & inuiolables, mais cela s'entend quand ils ſe contiennent és termes de Roys, mais depuis qu'ils prennent vne puiſſance ſi abſoluë, que ils ont vn (ie le veux) pour toute raiſon, que ils ſe laiſſent emporter aux mauuais conſeils ils leur faut remonſtrer vertueuſement & où

les remonſtrances ne peuuent rien, il eſt expedient & neceſſaire apres vne longue patience de chercher ſa liberté. Le peuple fait les Roys, & non les Roys, le peuple: Le peuple peut viure ſoubs vn autre gouuernemẽt que d'vn Roy, & non pas vn Roy, eſtre tel ſans ſubiects: & ainſi quand vn peuple faict ceſt honneur à quelqu'vn de luy donner le gouuernement, & le commandement, il doibt recognoiſtre vn tel bienfaict & pour marques de ceſte recognoiſſance en vſer & non abuſer. Les Roys Chreſtiens ne ſont point ſeigneurs, c'eſt à dire les biens de leurs ſubiects ne ſont point à eux, il n'y a qu'au paganiſme, comme en la tyrannie du Turc que cela ſe puiſſe dire, car comment ſeroyẽt ils ſeigneurs, & proprietaires des biens de leur peuple, qu'ils ne le ſont pas de leurs Couronnes meſmes, qui leur ſont miſes en depoſt, & pour en iouyr par vn vſufruict, ne pouuant ſeulement diſpoſer du domaine d'icelles. Le nom de Roy eſt vn nom de dignité, & non de proprieté, le Royaume eſt vn benefice, & non vn patrimoine: Et neãtmoins on nous veut reduire à idolatrer nos Roys, & leur porter nos teſtes quand il les demanderont comme on faiſoit en Perſe & en Aſſyrie, & on faict auiourd'huy en Tur-

quie leur faire accroire qu'ils ſont tout, que ils peuuent tout, que tout eſt à eux, & par vne inepte comparaiſon des ſeigneurs feodaux & cenſiers, ils diſent, que s'ils prennẽt ſur leurs ſubiects vne infinie diuerſité de droicts, & de debuoirs, le Roy en peut ainſi vſer ſur les ſiens, ne conſiderans pas que les ſeigneurs ont baillé les terres & les heritages qui leur appertenoient, & que le Roy ne nous a pas donné noz biens, mais nous comme i'ay dit, luy auons donné le Royaume. Voyez donc Monſeigneur, ſans parler de la mort de ces deux Princes, (combiẽque terrible & prodigieuſe en vn Prince Chreſtien) quelle raiſon il y a de nous gouuerner comme on faict, & ſi laſſez d'vn tel gouuernement apres pluſieurs plaintes negligees & mal receuës, ceſte loy naturelle qui nous apprend de nous deffendre nous meſmes nous a deu roidir auiourd'huy comme il ſemble que nous ſoyons. Mais ie trouuerois encores de la difficulté en ceſte liberté de prendre les armes, ſi elle venoit du ſeul deſir de conſeruer nos biens, & qu'elle ne ſe trouuaſt forcee (comme elle eſt) par vne obligation que nous auons à Dieu de conſeruer la religion en laquelle il nous a faict naiſtre & inſtruire, & laquelle on voit eſtre aban-

donnee par ceux qui nous ſont ſinon ſeulement, pour le moins, principalemẽt donnez pour ceſte fin. Vous ne doubtez point qu'elle ne ſoit grandement affligee & preſque reduitte à vne extremité, & qu'ainſi elle deburoit eſtre deffendue, releuee, & remiſe en ſon premier honneur. Il ne faut point s'excuſer ſur vne impoſſibilité, vn Roy de France eſt aſſez grand Seigneur, luy qui a faict autresfois la guerre à vn Charles le Quint Empereur, vn des plus puiſſants Princes de la Chreſtienté, & des plus grands Capitaines qui ayent eſté depuis Iulles Ceſar, à vn Roy d'Angleterre, & en Italie tout enſemble, où il n'alloit que d'vne vaine ambition, il eſt aſſez puiſſant diſ-je, meſmement quand il y va de l'honneur de Dieu, pour reduire vne poignee de ſes ſubiects, & dix ou douze villes de ſon Royaume à la raiſon & à la religion. Si cela donc ne s'execute à qui en eſt la faute, ſinon à ceux qui ont la puiſſance du glaiue: il ne faut point [comme on faict courir parmy nous) attendre vn Concile pour les condamner, il ne faut plus diſputer, autremẽt ce ſeroit reuoquer en doubte ce que nous auons tenu pour conſtant & permanent: ils ſont aſſez condamnez puiſqu'ils ſont hors de noſtre Egliſe, que ne

court on doncques à l'execution. Mais tant s'en faut qu'on les vueille reculer & ruiner, qu'au contraire, on les approche & on baſtit pour eux : ceux qui ont faict ce meurtre, ont plus faict pour eux qu'ils n'euſſent ſceu faire eux meſmes auec les forces de l'Allemagne & d'Angleterre : on les a deliurez tout àvn coup de deux armees qu'ils auoiẽt ſur les bras de celle de Poictou où vous cõmandiez, & celle de Dauphiné qui ſe preparoit: & pour les conforter & aſſeurer d'auantage on dit qu'on a faict treues auec eux de dire que c'eſt pour ſe pouuoir deffendre de nous, qui ſommes couruz comme forcenez aux armes. & nous ſommes rebellez pour la mort de deux hommes. Ce n'eſt pour ſe deffendre de nous ce que le Roy a faict, mais c'eſt pour nous aſſaillir, & nous ce n'eſt point pour l'aſſailir ny pour venger vne telle mort, mais pour nous deffendre nous & noſtre Religiõ, à laquelle nous croirons touſiours qu'on en veut premieremẽt. Car ſi ce n'euſt eſté là qu'euſt eſté dreſſee l'intention apres ce meurtre, il falloit continuer la guerre contre les huguenots, renforcer & rafraiſchir l'armee de gens & de choſes neceſſaires: on deuoit executer la reformatiõ proiectee & attendue, pour veoir

au redreſſement de tous les ordres, au rabaiſſement des tailles, à la ſuppreſſion de la multiplicité des officiers, & par tout ailleurs & lors on euſt creu que le Roy auoit faict mourir Meſſeigneurs les Duc & Cardinal de Guyſe ſeulement, & non pas ceux qui cherchoient la ruine de l'hereſie, & qui l'excitoient au bien commũ & general de tout le Royaume. Mais voyãt ce que nous voyõs nous ne pouuons moins que ce que nous faiſons, ſi nous pouuiõs mieux, i'eſtime que en ſaine conſcience nous le deburions faire: Que voyons nous ſinon les gens de bien & bons catholiques reculler & chaſſez & les heretiques approchez & receuz. Pour vn exemple entre dix mil du bon traictemẽt qu'õ fait aux heretiques & à leurs fauteurs, no⁹ auons veu careſſer ceux qui ont cõbatu auec eux contre nous, qui ont aydé à défaire vne armee royale & Catholique, à tuer le general & la nobleſſe qui y eſtoit, qui ſont accouruz pour ſe faire chefs de l'armee derniere des Reiſtres, venue pour noſtre ruine, qui fuſſent encore parmy eux, ſi leurs affaires euſſent ſuccedé, & leſquels ſont reuenuz ſeulement quand l'eſpoir a eſté perdu, & eſté receuz, comme s'ils fuſſent venuz de cõbattre les infidelles. Si vn enfant eſtoit ſans

congé

congé ſorti de la maiſon de ſon pere, qu'il s'en fuſt allé en de mauuaiſes & pernitieuſes compagnies, qu'il ſe fuſt abandonné à toutes ſortes de paillardiſes, de meurtres, & volleries, ſi apres auoir perdu ſes cõpagnõs il retournoit deuers ſon pere, & que ſans le blaſmer, ſans le tanſer, ſans luy remonſtrer ſa faute, il le receuſt gracieuſement & amiablement, ne diroit on pas qu'vn tel pere approuueroit & trouueroit bon ſes deportemẽts, qu'il le rẽdroit plus hardy à retourner à ſa premiere vie, que ce ſeroit vn mauuais exemple pour les autres enfans, ou pluſtoſt qu'il l'auroit enuoyé là, autrement qu'il deuoit le deſauouer pour ſon fils & le chaſſer non pas le recognoiſtre, & le receuoir pour le moins ſinon apres vne dure & longue penitence: Ceux qui voudront pour excuſer vne telle reception prendre l'exemple de l'enfant prodigue, ils ſe tromperont bien loing: car en luy il y auoit de la contrition, & de la penitence, & en ceux cy il n'y a rien approchant de l'vn ou l'autre qui ſoit condigne à l'offence, & puis c'eſt vn parabole pour nous enſeigner pluſtoſt la grãde miſericorde de Dieu, que toute autre choſe: Mais les hommes ils doiuẽt eſtre roides au chaſtiement des faultes qui trainent apres ſoy

le ſcandale, pour ſeruir d'exemple & de terreur aux autres. Le chaſtiement des vices & la recompenſe des biensfaicts, c'eſt ce qui conſerue les republiques & pour ce que cela n'eſt point en la noſtre nous voyons comme elle tombe en ruine.

Or puis qu'il eſt ainſi que le Roy aupres de ſa perſonne ne retient (ſinon vous Monſeigneur, que tout le monde recognoiſt pource que vous eſtes) que les ennemis du peuple, le ſang duquel ils ont ſuccé & ſuccét tous les iours, ou de la religion, qu'ils ont combattue tant de fois, il faut croire qu'ils periront malheureuſement, que Dieu en fin les perdra, car le nombre des gens de bien qu'il demandoit pour ſauuer Niniue, ne ſe trouuera point parmy eux: ie crains bien ſi vous y demeurez, qu'il ne tombe quelque eſclat de la ruine ſur voſtre teſte, ne combattez point pour les meſchants, qui parle & qui combat pour eux, il participe a leur offence & au mal qui leur en aduiét: Venez à nous, perdez ceſte opiniõ que vous pourriez auoir conceuë que nous ſoyons des mutins, & des rebelles: Ce n'eſt pas contre le Roy que nous marchons c'eſt contre le gouuernement & a la deffence de noſtre religion, Si nous n'en auons point de iuſte

raiſon, nous ſommes tels qu'on nous appelle, ſi auſſi nous en auons nonvne, non deux, mais toutes celles qui ſe peuuent dire & imaginer, nous n'en meritõs le nom, & n'en produiſons les effects: Que ſ'ils y en a de meſchans parmy vne ſi grande multitude de bons, leſquels ſe ſeruẽt d'vn pretexte public pour ſeruir a leur particulier, ceux la, ils nous ayderont a acquerir le repos, mais ils n'en iouyront pas, il ne faut pas touſiours regarder les miniſtres mais l'intention & la fin: & comme Dieu pour vn petit nombre de bons ſauue les meſchans, ainſi vous pour vn petit nombre de meſchans, n'abandonnez tãt de gents de bien: Ne dedictes point Madame, quand elle a dict que vous ne vouliez point veoir faire la guerre aux Catholiques, Ne dementez point tant de charitables aumoſnes, tant de ſainctes & ſacrees fondations, & vne vie ſi Catholique: Tout cela vous l'obſcurcirez, & l'effacerez de noſtre memoire, ſi vous vous rengez contre nous: Vous ſçauez combien de grands accidents ceſte guerre trainera apres ſoy, vous auez vous meſme preiugé de quel coſté doibt tourner le mal, quand vous dictes au Sieur de Beauregard que Madame enuoya vous porter les nouuelles du douzieſme de

May, qu'à ſon retour il trouueroit, ou le Roy qui ſ'en ſeroit fuy de Paris, ou la ville toute en ſang. Ie ſuis vn petit compagnon, qui eſcripts a vn grand Prince, vn ignorant qui parle a vn homme de iugement & experimenté, vn vitieux qui excite vn tres-homme de bien: mais il ſe trouue quelquesfois de belles fleurs, & des herbes fort ſalutaires crues dans du fiant & entre les ronces, & de riches ioyaux parmy le ſable, & ainſi ſi i'auze vous dire ce que Dieu m'en conſeille, excuſez moy: Venez vers nous & entreprenez ſa cauſe, la noſtre, & la voſtre, que la ialouſie du commandement (ce que ie n'eſtime pas eſtre en vous) ne vous retienne pas: Vous eſtes Prince en qui Dieu a mis vne ſageſſe & vn entendement fort rares, vous vous ferez touſiours recognoiſtre pource que vous eſtes, vous aurez voſtre part & encores vne bonne de l'honneur. Vous n'auez plus que douze ou quinze ans de vie tout au plus a parler naturellement, vous auez appris a biẽ viure il faut apprendre a bien mourir, voudriez vous ſur la fin de vos iours effacer tãt de belles vertuz, & retourner maintenant contre nous, cẽ que vous auriez oppoſé pour nous: Ie ne me le perſuaderay iamais, il me ſemble que ie vous voy deſia entre nous

contre les autres, tant ſ'en faut que i'ay crainte que vous ſoyez pour eux ou (cõme beaucoup de gens diſent) que vous vous debuiez retirer en vos terres, ſpectateur de ce qui ſe doibt paſſer. Ceux la ne cognoiſſent pas voſtre zele. Vous ſçauez trop bien que ſi en vn eſtat quand il y ſuruient quelque guerre ciuile, il ne faut point eſtre neutre, mais embraſſer l'vn ou l'autre party qui ne veut eſtre dict ennemy de tous les deux ou ny pour luy ſeul. A plus forte raiſon, ou il y va de la religion qu'il faut moings diſſimuler, ſi on ne veut faire croire que l'vne ny l'autre ne nous touche point, & que nous viuõs en vn atheiſme. Il ne faut point craindre cela de vous, Ceux qui font ſemblant de l'apprehender, ce ſont gens qui meſurent tout le monde a leur aulne & a leur conſciẽce, leſquels ont mis & conſtitué leur mieux & leur Dieu, en la iouïſſance paiſible de leurs biens, & entretien de leurs plaiſirs & voluptez. Quand telles gens crient la paix, ce n'eſt pas le repos commun qui leur ouure la bouche, c'eſt le leur particulier, pourueu qu'il ſoit, ils ne ſe ſoucient pas qui viue, ou qui regne, ceſtuy-cy, ou celuy là, Dieu, ou le Diable, tout le reſte leur eſt indifferent. Il y en a aſſez parmy nous de ces gens là, qui

voudroient veoir autant d'hereſies qu'il y a de villes en France, moyennãt qu'ils fuſſent en paix, leurs propos le teſmoignent aſſez, quand ils diſent, que nous ne nous debuons ſoucier de la conſcience de noſtre prochain & qu'en ce perdant il ne nous perd pas, mais laiſſer a Dieu d'en iuger: Tellemẽt que par vn argument ſemblable, il faudroit laiſſer la vengeance du meurtre, de l'aſſaſſinat, du vol, de l'adultere, & de tels autres forfaicts, a Dieu, laquelle luy eſt ſeulement reſeruee des choſes occultes, & du periure, nous ayant enuoyé ſa iuſtice d'enhaut pour punition des meſchants recogneuz pour tels: & ceux-là ils font comme feroit celuy qui paſſant par vne ruë trouuerroit deux hommes qui l'eſpee au poing chercheroiẽt la mort l'vn de lautre, auſquels (pour ce qu'ils ne luy toucheroient ny de parenté, ny d'amitié) il laiſſeroit coupper la gorge, diroit on pas de luy qu'il n'eſt pas hõme, mais pire qu'vne beſte: Que dirons nous donc de nos diſſimulateurs au faict de la religion, ſinon qu'ils n'en ont point, & qu'ils ſont vrais atheiſtes, couuerts du manteau de Catholiques, & plus traiſtres a la religion dont ils veullent porter le tiltre, que les heretiques, qui abandonnent leur pais, leurs parẽs

leurs biés, ſ'expoſent a toutes ſortes de dangers, & d'incommoditez, pour mourir auec leur erreur: Il leur ſemble qu'on ne les congnoiſt pas, mais ils ſe trompent, il leur eſchappe touſiours quelque mot qui ouure leur eſtomac plus au large qu'il ne ſeroit beſoing pour eux : & quand bien ils ne parleroient point, on ne lairroit pas de les congnoiſtre: Car ils n'ont pas les marques de ceux qui deſirent ſeruir a Dieu, ils ne ſont pas de ceux qui tant ſ'en faut vouluſſent (comme demandoit Moyſe aux bons ſeruiteurs de Dieu, quand le peuple d'Iſraël adora le veau) courir parmy les rues, & tuer tout ce qu'ils rencontreroient ſans acceptiõ de pere & de mere ny d'autres parens & amis pour venger l'idolatrie, qu'au cõtraire ils ne voudroient pas deſbourcer vn liard pour l'aduencement de la cauſe de Dieu : il y en a de ceux la & plus beaucoup que les gens de bien ne deſirent, Dieu les trouuera, ils auront beau ſe cacher, pendant ce mal commun. Toutesfois i'eſpere qu'il leur mõſtrera ſes ſentiers, & que les meſchants ſe conuertiront a luy, & a vous Monſeigneur qu'il vous continuera comme ie l'en ſupplie bien humblement, la volonté de le ſeruir: A Dieu.

FIN.